

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 23-27 février 2004

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2004/8-B/6
4 février 2004
ORIGINAL: FRANÇAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— RÉPUBLIQUE DU CONGO 10312.0

Assistance aux populations affectées par les conflits

Nombre de bénéficiaires	177 850
Durée du projet	24 mois (1er juillet 2004–30 juin 2006)
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	13 161 181
Coût total des produits alimentaires pour le PAM	4 991 193
Contribution du gouvernement	173 000

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK): M. H. Arthur

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

Malgré ses ressources pétrolières, la République du Congo fait partie des pays à faible revenu et à déficit vivrier et 70 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Avec un indice de développement humain de 0,502, il est classé au 140ème rang sur les 175 pays considérés dans le Rapport sur le développement humain, 2003 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Depuis l'année 2000, avec le retour progressif de la paix et grâce au soutien de la communauté internationale, le Congo a pu s'engager sur la voie difficile de la reprise socio-économique. Dans la plupart des régions affectées par les conflits de 1997/1998, des actions ont été entreprises en vue de rétablir l'équilibre socio-économique des personnes déplacées revenues dans leur zone d'origine, de relancer la production agricole et de réhabiliter les infrastructures socio-économiques de base. Mais les effets des guerres et l'effondrement de l'économie qui en a résulté se sont traduits par une situation humanitaire précaire et complexe avec des besoins de redressement encore plus importants.

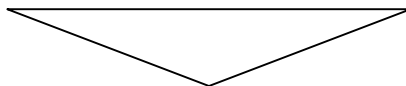
En mars 2002, la région du Pool a connu une résurgence de la violence qui a entraîné le déplacement dans les régions et à Brazzaville de 100 000 personnes selon une estimation du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires. Dès avril 2002, les organisations humanitaires ont fourni une assistance d'urgence aux personnes déplacées accessibles. Après une année de conflit, la signature d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 17 mars 2003, entre le gouvernement et les troupes rebelles laisse enfin espérer une pacification totale du pays et le retour des personnes déplacées dans leurs localités d'origine. Le niveau de destruction dans cette région est impressionnant: les habitations et les infrastructures de base des communautés (écoles, centres de santé, ponts, etc.) sont détruites et les champs sont dévastés. Au regard de cette situation, le volume de réhabilitation nécessaire à la relance d'une vie socio-économique normale dans cette région est considérable.

Le PAM demande au Conseil d'administration l'approbation, au titre d'une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), de 18 141 tonnes de produits alimentaires d'un coût total de 13 161 181 dollars, afin de couvrir les besoins de quelque 177 850 personnes pendant une durée de deux ans à compter du 1er juillet 2004. La plus importante des deux composantes de cette opération (72 pour cent) porte sur le redressement à travers les activités vivres-contre-travail (VCT), vivres en appui à des activités génératrices de revenus et à la formation des communautés de base, ainsi qu'à des programmes d'alimentation scolaire dans les régions affectées par les conflits. La deuxième composante est axée sur le secours prolongé: distributions gratuites de vivres aux personnes démunies nouvellement revenues dans leurs localités d'origine, aux groupes socialement vulnérables et à haut risque nutritionnel, aux personnes vivant avec le VIH/SIDA, puis la distribution de rations d'urgence de protection de semences aux paysans des zones nouvellement accessibles. La stratégie de l'intervention se base sur l'expérience acquise et les leçons tirées dans l'exécution de l'IPSR en cours.



La mise en œuvre des activités se fera en collaboration avec les services techniques du gouvernement, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales locales et internationales. La stratégie de retrait du PAM dépendra de l'évolution de la situation sociopolitique.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve l'IPSR République du Congo 10312.0—"Assistance aux populations affectées par les conflits" (WFP/EB.1/2004/8-B/6).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'AIDE

Contexte de la crise

1. Après des années de conflits répétés, la République du Congo a pu s'engager depuis 2000 sur la voie de la relance socio-économique et les régions affectées par les conflits de 1997–1999 ont montré des signes encourageants de reprise. Cependant, la pauvreté touche toujours une grande partie de la population et les indicateurs socio-économiques continuent à se détériorer.
2. En mars 2002, la violence a fait son retour au Congo. Des troupes gouvernementales et des bandes armées rebelles se sont affrontées dans la région du Pool, et plus de 100 000 personnes ont dû quitter cette région et se sont déplacées dans des sites collectifs ou dans des familles d'accueil à Brazzaville et dans les régions voisines (Niari, Bouenza, Lekoumou, Plateaux). On estime aussi qu'environ 60 000 personnes ont vécu cachées dans les forêts du Pool afin de se protéger des actes de violence. Après un an de conflit, la signature, le 17 mars 2003, d'un accord de cessation des hostilités entre le gouvernement et les troupes rebelles laisse espérer une pacification dans la région du Pool et le retour des personnes déplacées dans leurs localités d'origine.

Analyse de la situation

3. Au niveau national, les effets conjugués des difficultés économiques et des conflits successifs ont contribué à accentuer la pauvreté et à élargir la couche défavorisée et marginalisée de la population. Le produit national brut par habitant est passé de 1 281 dollars E.-U. en 1985 à 700 dollars en 2002. Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'espérance moyenne de vie est passée de 53,7 ans en 1993 à 47,7 ans en 2002. Alors qu'en 1990 environ 30 pour cent de la population urbaine vivait en dessous du seuil de pauvreté (moins de 1 dollar par jour et par personne), ce taux s'est considérablement dégradé ces dernières années et est actuellement de l'ordre de 70 pour cent selon la Banque mondiale.
4. En dépit de ses ressources pétrolières, la République du Congo, avec ses 3,1 millions d'habitants (2001), est considérée comme un des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Avec un indice de développement humain de 0,502, il est classé au 140ème rang sur les 175 pays considérés en 2002 dans le rapport sur le développement humain du PNUD.
5. Avec la reprise des hostilités dans la région du Pool en mars 2002, les conditions de vie des populations originaires de cette région se sont à nouveau détériorées. La région a été inaccessible pendant plus d'un an et les évaluations récentes de la situation humanitaire des populations cachées dans les forêts ont donné des résultats des plus préoccupants.
6. Une mission d'évaluation organisée par le Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK) du PAM a eu lieu au début de septembre 2003 dans la région du Pool et dans d'autres régions du pays. Elle a permis d'identifier les zones les plus vulnérables où le PAM devrait intervenir en priorité et de définir les volets d'intervention. Les conflits armés et la dégradation économique ont contribué à l'aggravation de la situation nutritionnelle des femmes et des enfants dans la région du Pool. Les taux de malnutrition aiguë sont parmi les plus élevés du pays et oscillent entre 10 et 15 pour cent de la population.



Politique et programmes de redressement du gouvernement

7. Suite à la mise en oeuvre d'un Programme intérimaire post-conflit en 2000, de concert avec ses partenaires nationaux et internationaux, le gouvernement a élaboré un document stratégique de lutte contre la pauvreté (DSRP) en 2003. Un DSRP intérimaire attend l'approbation des institutions de Bretton Woods et la validation nationale. Cette première étape, suivie d'une période probatoire de trois ans, pourrait permettre au Congo d'être éligible à l'initiative pour les pays pauvres très endettés.
8. Le 7 août 2003, le Gouvernement congolais a, par l'intermédiaire du Ministère du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration économique, présenté au PAM une demande d'aide alimentaire en vue d'assister les groupes vulnérables dans la lutte contre la pauvreté et d'appuyer le programme de réhabilitation des infrastructures de base et de réinsertion socio-économique des personnes affectées par les conflits.

Justification de l'aide

9. Dans la perspective du retour de la paix dans la région du Pool, une assistance humanitaire est nécessaire pour inciter environ 150 000 personnes déplacées dans les régions voisines et cachées dans les forêts à revenir dans leurs localités d'origine, ainsi que pour encourager la réhabilitation des infrastructures et la reprise des activités socio-économiques. Simultanément, la situation nutritionnelle préoccupante dans le Pool devra faire l'objet d'une réponse adéquate.
10. Les années de guerre civile et de déclin de l'économie ont réduit l'accès d'une large proportion de la population aux ressources, qu'il s'agisse de revenus, de terres ou de travail. Cette préoccupation est clairement exprimée dans le DSRP. À cet égard, il est fondamental de miser sur la synergie entre cette stratégie et les activités déjà entreprises par le PAM dans le domaine de l'accès à l'éducation pour tous grâce aux cantines scolaires et à la lutte contre le VIH/SIDA.
11. Les conflits répétés ont eu des conséquences désastreuses sur la scolarisation des enfants. Les données du Ministère de l'éducation révèlent que moins de 50 pour cent des enfants d'âge scolaire ont régulièrement fréquenté les écoles au cours des années 2000–2002. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 247 500 enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'y sont pas inscrits.
12. Les violences sexuelles à grande échelle perpétrées lors des hostilités ont contribué à une augmentation du taux de prévalence du VIH. Selon le Ministère de la santé, le taux de prévalence serait actuellement de 12 pour cent avec une concentration encore plus forte dans les centres urbains (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi). D'après les statistiques de l'ONUSIDA pour 2002, le taux de prévalence du VIH/SIDA pour les adultes en République du Congo était de 7,2 pour cent, classant le pays au 22ème rang sur une liste de 50 pays. Il s'agit principalement de la tranche de population de 18 à 45 ans, c'est-à-dire la tranche d'âge la plus active, impliquée dans les activités productives.

STRATEGIE DE REDRESSEMENT

Besoins des bénéficiaires et sécurité alimentaire

13. Les évaluations conjointes menées par les organismes des Nations Unies dans le Pool depuis la fin des hostilités en mars 2003 confirment que les exploitations agricoles ont été soit totalement abandonnées, soit détruites. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les cycles de cultures vivrières et maraîchères de toute



l'année 2002 n'ont pu être réalisés et les champs sont à l'abandon. Les populations récemment revenues dans ces régions survivent en consommant des baies sauvages ainsi que le reliquat du manioc planté avant leur fuite. Rapidement, ces stocks seront épuisés et compte tenu des délais de récolte il y aura, à n'en pas douter, une période de disette majeure.

14. Il faut noter que les activités agricoles sont l'unique source de revenus de la population du Pool impliquée à 80 pour cent dans l'agriculture. Il n'y a pas d'activité industrielle dans la région, le petit commerce est embryonnaire et la présence de la fonction publique réduite à sa plus simple expression.

Rôle de l'aide alimentaire

15. Dans la région du Pool, les activités VCT appuieront non seulement la remise en état des infrastructures socio-économiques de base (les écoles, les centres de santé, etc.) mais aussi la reprise des activités agricoles.
16. Il est prévu d'étendre le programme pilote d'alimentation scolaire, commencé par le PAM dans les régions des Plateaux et de la Cuvette dans le cadre de l'IPSR précédente (6265.00), à la région du Pool dès que les conditions le permettront. Ce programme, mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale, reçoit une forte adhésion des communautés bénéficiaires et constitue une source essentielle pour maintenir le niveau de vie de la population et permettre aux écoles de continuer à fonctionner.
17. Le système des Nations Unies au Congo a décidé d'apporter une réponse globale et coordonnée à la pandémie du VIH/SIDA. Dans ce cadre, la stratégie des Nations Unies consiste à soutenir l'accès universel aux services de santé, particulièrement la prise en charge des infections par le VIH/SIDA. Ainsi, en termes de prise en charge nutritionnelle, tous les patients suivis médicalement par les centres de traitement ambulatoire (CTA) et issus des couches les plus démunies de la population bénéficient d'une assistance alimentaire. L'évaluation des activités liées au VIH au Congo a conclu la nécessité de poursuivre ce soutien grâce aux centres de traitement ambulatoire qui permettent aux personnes vivant avec le VIH non seulement de supporter la prise quotidienne des médicaments, mais aussi de maintenir leur état nutritionnel.

Approches du programme

18. Le PAM continuera à cibler les groupes les plus vulnérables, notamment les ménages autrefois déplacés par le conflit du Pool, qui vivent dans la plus grande insécurité alimentaire. L'assistance sera ciblée aussi sur les enfants dans les institutions et les ménages dirigés par des femmes dont les moyens de subsistance sont limités. La priorité sera accordée aux régions géographiques affectées par les troubles les plus récents où l'insécurité alimentaire est sévère. Grâce à un ciblage rigoureux au niveau des communautés, et si la situation humanitaire le permet, l'IPSR tendra, pendant la deuxième année d'activité, à réduire les activités de secours au profit des activités de renforcement de la sécurité alimentaire et des activités VCT prévues dans le cadre de la composante redressement.
19. La majeure partie des ressources du PAM sera allouée aux activités de redressement, à la remise en état des avoirs des communautés, au développement agricole et à la création de micro-activités génératrices de revenus. Ces activités auront pour but d'accroître la production vivrière et de renforcer l'autonomie des populations. Tout en opérant à l'intérieur du cadre opérationnel fixé dans le plan de cette IPSR, le PAM ménagera la flexibilité nécessaire pour fournir au Congo les secours d'urgence qui pourront s'avérer nécessaires pendant la période 2004–2006.



Évaluation des risques

20. D'une manière générale, la situation humanitaire au Congo demeure précaire. Le gouvernement seul n'a pas les moyens de faire face à cette situation. De plus, l'insuffisance du budget national et l'instabilité récurrente sont autant d'éléments qui affectent les activités de redressement et les chances de succès de la transition du pays.
21. La présence de nombreux hommes en armes non encore démobilisés dans le Pool est un facteur de déstabilisation important qui pourra entraîner la détérioration des conditions de sécurité et aussi limiter l'accès aux bénéficiaires ou empêcher la livraison de l'aide alimentaire comme prévu. Le succès de cette IPSR dépendra de la réussite de l'opération de démobilisation des anciens combattants élaborée par le Gouvernement congolais avec le soutien de la Banque mondiale et de la Commission européenne. À cet égard, le bureau de pays affine périodiquement le plan prévisionnel d'urgence afin de pouvoir faire face à toute évolution de la situation. Des contraintes logistiques résultant de l'instabilité sociopolitique et de l'inaccessibilité de certaines zones pendant la saison des pluies peuvent également influencer le niveau d'exécution. Le degré de soutien de la communauté des donateurs aux besoins exprimés, ainsi que la capacité des partenaires opérationnels, restent des facteurs déterminants dans le succès de l'IPSR.

Buts et objectifs

22. Le PAM contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des personnes affectées par les conflits et le redressement socio-économique de la République du Congo.
23. Objectif 1: Améliorer le statut nutritionnel des personnes les plus vulnérables.

⇒ Résultats escomptés

24. Les résultats escomptés sont les suivants:
- 6 000 personnes déplacées revenues dans leur zone d'origine (enfants orphelins, personnes malades, enfants abandonnés) reçoivent des rations individuelles;
 - 3 350 personnes (1 273 hommes et 2 077 femmes) bénéficient de rations supplémentaires;
 - 2 400 patients (912 hommes et 1 488 femmes) reçoivent des rations familiales de soutien via les distributions liées au VIH/SIDA;
 - protection des semences: 5 600 ménages (2 128 hommes et 3 472 femmes) reçoivent des rations destinées à protéger les semences et attendre les récoltes.
25. Objectif 2: Contribuer à la création d'avoirs physiques et à l'acquisition de compétences permettant la réinsertion socio-économique dans les zones affectées par les conflits et au sein des groupes vulnérables dans le reste du pays.

⇒ Résultats escomptés

- Création d'avoirs physiques:
 - ◇ activités VCT: (remise en état de 200 kilomètres de pistes, 3 ponts, 20 écoles, 5 centre de santé, 100 hectares de terrain défrichés et cultivés);
 - ◇ 950 femmes dans les comités d'évaluation et de gestion des vivres.



- Activités de formation:
 - ◊ 3 600 personnes participent aux activités vivres pour la formation (VPF) dont 70 pour cent sont des femmes;
 - ◊ 20 000 enfants (7 600 garçons et 12 400 filles) concernés par les activités liées aux cantines scolaires;
- Les femmes contrôlent la mise en oeuvre et la gestion du projet ainsi que ses ressources et ses réalisations:
 - ◊ 95 comités féminins (10 femmes par comité) sont opérationnels;
 - ◊ 62 pour cent des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont des femmes;
 - ◊ 60 pour cent des participants aux activités VCT sont des femmes;
 - ◊ 70 pour cent des bénéficiaires des activités VPF sont des femmes.

PLAN D'EXECUTION PAR COMPOSANTE

Principales composantes du programme

⇒ *Composante secours prolongés*

26. **Groupes vulnérables.** Des secours alimentaires d'urgence seront fournis aux familles et aux individus les plus vulnérables, les enfants en bas âge admis dans les orphelinats, les personnes âgées et les malades chroniques. Cela concernera aussi les familles dont un ou plusieurs membres présentent des signes de malnutrition et qui auront été admis dans les institutions (hôpitaux, centres de récupération nutritionnelle). Le nombre prévu de bénéficiaires sera de 6 000 au total, pour la première année (2 280 hommes et 3 720 femmes). Progressivement, avec l'amélioration de la situation sanitaire des personnes malades, le nombre de bénéficiaires pourra diminuer jusqu'à 2 500 au cours des six derniers mois de la mise en oeuvre du projet (janvier-juin 2006). Les besoins en vivres seront fixés à 1 636,2 tonnes.
27. **Santé et nutrition.** Dans ce volet, une assistance alimentaire sera accordée aux enfants en bas âge en situation de malnutrition aiguë sévère, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, ainsi qu'à d'autres groupes de personnes en situation critique qui recevront des rations alimentaires complémentaires composées du mélange maïs-soja, d'huile et de sucre. Le nombre de bénéficiaires pour ce groupe couvrira 2 pour cent de l'intervention, soit 3 350 bénéficiaires qui recevront 64,4 tonnes de vivres. Il s'agira ici des personnes qui n'auraient pas été atteintes par le programme nutritionnel mis en oeuvre actuellement par Médecins sans frontières (MSF)/France et Hollande.
28. **Assistance aux personnes vivant avec le VIH/SIDA.** Cette activité a pour objectif de fournir un appui nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH issues de familles démunies et actuellement prises en charge médicalement par les centres de traitement ambulatoire. Ce programme sera maintenu et couvrira 7 pour cent de l'intervention, soit 12 000 bénéficiaires (4 560 hommes et 7 440 femmes) qui recevront 4 708,8 tonnes de vivres.



29. **Protection des semences.** Le PAM distribuera des rations alimentaires aux ménages qui recevront les semences et les outils de la FAO. Cette aide alimentaire est destinée à éviter que les bénéficiaires du projet de la FAO ne mangent les semences qui leur sont distribuées. Le nombre de bénéficiaires sera de 28 000, soit 5 600 participants (2 128 hommes et 3 472 femmes) et couvrira 16 pour cent de l'intervention avec 1 474,2 tonnes.

⇒ *Composante redressement*

30. **Activités VCT.** Des rations VCT seront distribuées aux personnes impliquées dans les activités de réfection des infrastructures de base détruites pendant la guerre. Le PAM collaborera avec l'UNICEF pour la réhabilitation des écoles et des centres de santé et avec le PNUD et la FAO pour la remise en état des pistes agricoles. Des rations alimentaires seront également distribuées pour appuyer des activités génératrices de revenus au profit des femmes. Ce volet couvrira 51 pour cent des besoins de l'intervention pour un nombre de bénéficiaires fixé à 90 500 personnes, soit 18 100 participants (6 878 hommes et 11 222 femmes). Au cours des 24 prochains mois, la quantité de vivres destinés au volet VCT sera de 7 841,5 tonnes.
31. **Alimentation scolaire.** Un repas quotidien sera distribué aux enfants inscrits dans les écoles primaires et les centres préscolaires à Brazzaville et dans les régions du Pool, des Plateaux et de la Cuvette. Le nombre d'élèves ciblés passera de 15 000 à 20 000 élèves (7 600 garçons et 12 400 filles), la priorité sera accordée aux écoles situées dans les zones touchées par la guerre. Cette initiative sera menée en coopération avec la FAO et l'UNICEF; ce dernier complétera l'assistance du PAM en distribuant des manuels et des fournitures scolaires et en améliorant le système sanitaire dans les écoles, et la FAO mettra en place des jardins dans les écoles abritant les cantines. Ce volet couvrira 11 pour cent de l'intervention et utilisera 1 368 tonnes de vivres.
32. **Activités VPF/activités génératrices de revenus.** Les activités VPF et les activités génératrices de revenus, s'adressant principalement aux femmes, ont pour but de doter les bénéficiaires de sources de revenus durables. La formation portera principalement sur les techniques agricoles et la transformation des produits agricoles, tandis que les projets générateurs de revenus concerneront notamment l'aviculture, la petite pâtisserie, la poterie ou la couture. Ces formations seront mises en œuvre par des ONG internationales et locales dans la région du Pool. Le nombre de bénéficiaires sera de 18 000, soit 3 600 participants (1 080 hommes et 2 520 femmes) représentant 10 pour cent de l'intervention. La quantité de vivres réservés pour appuyer ce type d'activité est de 947,8 tonnes.

Mécanisme d'approbation des activités

33. Le Comité d'approbation des projets est institué au sein du bureau de pays. Il veillera à ce que les divers projets et interventions répondent aux objectifs de l'IPSR. Il se fondera pour ce faire sur les avis et études réalisés par les organismes techniques compétents (FAO, PNUD, UNICEF, organisations non gouvernementales [ONG] partenaires). L'examen initial tendra à déterminer la faisabilité et la durabilité du projet, les avantages pour les femmes, la participation des communautés locales, la disponibilité des articles non alimentaires nécessaires et les contributions provenant d'autres sources. Le processus d'examen comportera systématiquement une évaluation sur place.



Ciblage

34. Sur la base d'une analyse de l'insécurité alimentaire, les zones affectées par les conflits où l'insécurité alimentaire est relativement plus grave seront ciblées en priorité, à savoir principalement la région du Pool. Une analyse du degré de vulnérabilité des populations cibles sera faite sur la base des critères suivants:
- impact du conflit;
 - production agricole;
 - approvisionnement des marchés en récolte;
 - accès aux circuits commerciaux;
 - importance des mouvements des populations;
 - situation sanitaire et nutritionnelle;
 - niveau de destruction des infrastructures sociales.
35. Le PAM collaborera avec les autres organismes des Nations Unies et les ONG pour la mise en place et la gestion d'une banque de données sur la vulnérabilité, les mouvements des populations et la sécurité alimentaire.
36. Les ménages les plus vulnérables et ceux qui sont le plus menacés par l'insécurité alimentaire seront identifiés au moyen d'une approche communautaire. Les partenaires opérationnels sélectionneront, sur la base des critères établis par le PAM, les bénéficiaires éligibles à l'assistance. Les listes fournies par les partenaires seront vérifiées par le PAM avant le début de chaque distribution.

Arrangements institutionnels et sélection des partenaires

37. Le PAM participe activement à l'équipe de pays des Nations Unies animée par le coordonnateur résident qui veille à assurer une coordination avec le gouvernement et la cohérence de la programmation des activités.
38. Par ailleurs, le PAM organise et préside les réunions du groupe de l'aide alimentaire. Le seul autre opérateur significatif de l'aide alimentaire est l'ONG américaine (*International Partnership for Human Development*) qui met en place elle aussi un projet de cantines scolaires. Le PAM et cette ONG travaillent en étroite collaboration afin de mettre en œuvre les mêmes modes opératoires du projet de cantines scolaires et pour assurer une répartition géographique coordonnée des régions d'intervention.
39. Le gouvernement et le PAM signeront une lettre d'entente valable pour la durée de l'IPSR. Le PAM tiendra des réunions de concertation périodique avec les principaux partenaires gouvernementaux: Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire, Ministère de l'enseignement primaire, Comité national de lutte contre le SIDA et Direction générale de contrôle et de coordination des activités du PAM.
40. Les vivres seront distribués par les organisations partenaires ou des comités féminins en collaboration avec les organisations responsables de l'encadrement technique des activités. Il s'agit, entre autres, du Comité international de la Croix-Rouge, de l'Agence pour la coopération technique et le développement (ACTED), de l'Association de secours d'urgence ou de CARITAS. Des protocoles d'accord seront signés avec chaque partenaire opérationnel. Les comités de distribution, composés exclusivement de femmes, seront renforcés et généralisés dans la mesure du possible.



41. La distribution des vivres dans les centres nutritionnels et aux groupes vulnérables sera assurée par des ONG telles que MSF, le Comité international de secours ou l'Antenne régionale pour l'information et la prévention du SIDA.
42. Au sein du système des Nations Unies, le PAM collabore avec le PNUD (remise en état des routes et des systèmes d'irrigation), l'UNICEF (remise en état des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les écoles) et la FAO (protection de semences pour les personnes déplacées revenues dans leur zone d'origine). Les partenaires des Nations Unies fournissent des articles non alimentaires et un appui technique aux activités VCT et VPF.

Renforcement des capacités et problématique hommes-femmes

43. Afin de permettre une couverture efficace des bénéficiaires et un meilleur suivi de l'opération, le PAM a déjà renforcé ses bureaux auxiliaires à Nkayi et Pointe-Noire.
44. Des ateliers de formation ont été organisés à l'intention des ONG partenaires du PAM et des comités féminins de distribution et d'autres formations sur la problématique hommes-femmes et le suivi et l'évaluation sont prévus. Le PAM continuera de donner des indications aux organismes de contrepartie en ce qui concerne la préparation des propositions de projet, les rapports et les questions concernant la problématique hommes-femmes telles qu'elles sont exposées dans les Engagements renforcés en faveur des femmes (2003–2007) du PAM.

⇒ La situation des femmes

45. L'impact des troubles a particulièrement affecté les femmes: le nombre de femmes chefs de ménages, souvent avec plusieurs enfants à charge, a considérablement augmenté. Au Congo, les femmes représentent 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole et assurent 60 à 80 pour cent de la production vivrière et 100 pour cent de la transformation des produits agricoles.
46. Fort de ce constat, et dans le cadre de la politique du PAM en faveur des femmes, le bureau de pays a déjà établi et formé plus de 60 comités féminins chargés de l'identification des projets et des bénéficiaires ainsi que de la distribution des vivres dans les zones où il y avait un déficit de partenariat. Le bureau de pays compte étendre la mise en place de ces comités dans la région du Pool. Par ailleurs, tous les partenaires du PAM sont tenus de s'assurer que les cartes des rations alimentaires lors des distributions familiales de secours doivent être établies au nom des femmes. Pour les ménages polygames, chaque épouse constitue un ménage. Les femmes, et notamment les femmes chefs de ménages, sont un groupe cible prioritaire notamment dans le cadre des activités VPF. Ces aspects font partie intégrante des facteurs retenus dans le processus de suivi et évaluation des projets.

Logistique

47. Les denrées alimentaires seront achetées sur les marchés internationaux et seront acheminées à Brazzaville via le port de Pointe-Noire. Les stocks destinés à la région du Pool pourront être acheminés à Kinkala depuis Pointe-Noire.
48. Le PAM dispose d'un entrepôt à Brazzaville, de deux autres à Pointe-Noire, et d'un quatrième à Nkayi. La capacité totale d'entreposage dans le pays est de 4 500 tonnes. De ces quatre magasins, deux sont en location par le PAM, les deux autres ont été fournis par le gouvernement, comme contribution aux activités du PAM. Étant donné la capacité limitée des entrepôts de Pointe-Noire (800 tonnes), et tenant compte de certaines



contraintes liées au transport primaire, les opérations de déchargement, de stockage et de transport jusqu'aux points de livraison avancés seront confiées aux sociétés de transit.

49. S'agissant du transport interne des vivres, il continuera d'être assuré par train par le biais du transitaire (sur les tronçons opérationnels). Toutefois il faut noter qu'en raison des problèmes d'insécurité dans la région du Pool, l'acheminement des vivres pourra connaître des perturbations si les accords de cessez-le-feu entre l'armée gouvernementale et les milices rebelles n'étaient pas respectés. Le transport secondaire sera effectué par des camions loués localement mais, en raison du mauvais état des routes, les transporteurs privés sont très réticents à envoyer leurs camions à l'intérieur du pays et quand ils acceptent, c'est à des coûts très élevés. Tous ces éléments justifient le taux de transport terrestre, entreposage et manutention estimé à 207 dollars par tonne.
50. Le PAM aura la responsabilité de l'ensemble des opérations logistiques jusqu'aux points de livraison avancés retenus avec les partenaires. Ces derniers se chargeront du transport secondaire et de la distribution des vivres aux bénéficiaires. Les frais couvrant ces opérations seront remboursés par le PAM.

Suivi et évaluation

51. Le suivi et évaluation se baseront sur la structure déjà existante. Sur la base du cadre logique de l'IPSR, le bureau de pays développera une matrice de suivi et évaluation qui sera accompagnée de formulaires électroniques de suivi et de compte rendu des visites de terrain ainsi que d'une répartition précise des rôles de chacun des acteurs impliqués dans le suivi des projets. Le système de suivi et évaluation intégrera toutes les composantes de l'opération ainsi que le suivi de la mise en place des politiques du PAM, notamment les Engagements renforcés en faveur des femmes et la gestion axée sur les résultats. S'appuyant sur ce dernier principe, une étude de base sera menée dans les deux mois suivant le début de l'IPSR, puis d'évaluations à mi-parcours et finales. Des rapports sur le déroulement des activités et l'évolution des conditions de vie des populations dans les zones d'exécution du projet seront régulièrement transmis au bureau régional.
52. Le gouvernement devra jouer un rôle plus important dans le suivi de l'IPSR. Le PAM restera responsable des activités de suivi et d'évaluation, les coûts résultant du suivi et évaluation seront inscrits aux coûts d'appui directs du bureau de pays. Enfin, le bureau régional apportera son soutien et son expertise pour la mise en place du système de suivi et la formation des personnels.

Mesures de sécurité

53. Après une étude approfondie de la situation de la sécurité, les niveaux d'alerte proclamés dans la plupart des régions du pays ont été réduits, sauf dans le Pool où la Phase IV demeure en vigueur. Dans le reste du pays, les phases de sécurité oscillent entre I et III en fonction des variations de la situation. Mais en dépit de cette amélioration, la sécurité demeure précaire et exige un travail constant de coordination et de surveillance afin de garantir la sécurité de tout le personnel.
54. Afin de réduire les risques pour les ressources humaines, alimentaires et matérielles engagées dans l'opération, il est prévu de recruter des agents de surveillance des bureaux et entrepôts du PAM. L'amélioration du système de communication et la prise en charge financière des risques du personnel, ainsi que la contribution du PAM au financement de l'officier de sécurité des Nations Unies, telles que détaillées dans le budget en annexe, sont également prévues.



Stratégie de retrait

55. La volonté affichée du gouvernement de reconstruire le Congo reflétée dans son DSRP constitue un élément positif pour démarrer des activités de réhabilitation et promouvoir une reprise des activités socio-économiques. À cet égard, l'implication des autorités dans les projets de cantines scolaires et le soutien apporté aux personnes vivant avec le VIH sont des signes encourageants sur lesquels le PAM entend miser pour assurer la pérennité de son action après son retrait.

Mécanisme d'intervention dans le cas de situations imprévues

56. Une planification des interventions d'urgence prévoyant un scénario en la matière, notamment en cas de dégradation de la situation dans la région du Pool entraînant des mouvements de populations, a été préparée par le bureau de pays. Le budget de l'IPSR couvrirait une "situation imprévue" en fournissant des secours aux personnes affectées par une situation d'urgence. Les ressources seront transférées d'une activité à l'autre en fonction de l'évolution des besoins.
57. S'il survient une situation d'urgence qui exigerait des ressources plus élevées que celles qui peuvent être utilisées grâce aux moyens susmentionnés, il sera opéré une révision budgétaire. Si une telle situation devait avoir une grande envergure, comme une reprise généralisée du conflit au Congo, le PAM s'emploiera à mobiliser des ressources supplémentaires dans le contexte d'une opération d'urgence ou en opérant des tirages sur le Compte d'intervention immédiate.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

58. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR dans les limites du budget figurant aux annexes I et II.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars)	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Riz	11 438	200	2 457 569
– Légumineuses	5 113	345	1 626 087
– Huile végétale	1 008	720	775 202
– Sucre	99	255	27 225
– Sel iodé	184	75	18 400
– Mélange maïs-soja	299	265	86 710
Total, produits	18 141		4 991 193
Transport extérieur		110,25	2 112 694
TIEM		207	3 753 266
Autres coûts opérationnels directs			395 000
Total, coûts opérationnels directs			11 252 153
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			1 048 016
C. Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent du total des coûts directs)			861 012
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM			13 161 181
<p>¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, peuvent varier en fonction des disponibilités.</p>			



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	278 600
Personnel national du cadre organique	49 019
Administrateurs nationaux	282 096
Heures supplémentaires	5 100
Incitations	45 800
Consultants internationaux	37 500
Consultants nationaux	20 000
Voyages officiels du personnel	35 000
Formation et perfectionnement du personnel	15 000
Total partiel	768 115
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location de locaux	10 000
Services collectifs	20 000
Fournitures de bureau	19 200
Communications et services TI	36 400
Assurance	4 501
Réparation et entretien du matériel	25 000
Coûts d'entretien du matériel	45 000
Services des organisations des Nations Unies	19 000
Total partiel	179 101
Matériel et autres coûts fixes	
Équipement TC/TI	80 800
Mobilier, outils et matériel	20 000
Total partiel	100 800
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	1 048 016



ANNEXE III

RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR RÉPUBLIQUE DU CONGO 10312.0				
Hierarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques	
But				
<p>Le PAM contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des personnes affectées par les conflits et le redressement socio-économique de la République du Congo</p>	<p>➤ Le taux de malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans, et chez les femmes enceintes et les mères allaitantes diminue en dessous de 10 pour cent.</p> <p>➤ Indice global de sécurité alimentaire par ménage</p> <p>➤ Réduction du pourcentage des revenus des ménages consacrés à l'alimentation</p> <p>➤ Le taux de mortalité infantile lié à la malnutrition est réduit</p> <p>➤ Le taux de mortalité maternelle lié à la malnutrition est réduit</p>	<p>➤ Rapport du Ministère de la santé</p> <p>➤ Rapport annuel du PNUD sur le développement humain</p> <p>➤ Rapport d'évaluation (à mi-parcours et finale) du PAM et des autres partenaires</p> <p>➤ Rapport d'enquête (UNICEF, MSF Hollande et France)</p>	<p>➤ Environnement politique et règles de conduite favorables pour les activités socio-économiques</p> <p>➤ Sécurité adéquate permettant la mise en œuvre de programmes d'assistance humanitaire</p> <p>➤ Soutien adéquat et en temps opportun de la part des donateurs pour soutenir les efforts nationaux d'urgence et de développement</p> <p>➤ Mise en œuvre effective du processus de désarmement et de démobilisation des combattants</p>	
Objectif 1				
<p>Améliorer le statut nutritionnel des personnes les plus vulnérables</p>	<p>➤ Réduction du taux de la malnutrition globale dans la population cible</p> <p>➤ Réduction du taux de la malnutrition modérée et sévère chez les enfants de 0 à 5 ans dans la population cible</p> <p>➤ Réduction des cas de mortalité des enfants de 0 à 5 ans dans les zones du projet</p> <p>➤ Ratio entre les apports de distribution des semences et la quantité de la production dans les zones ciblées</p> <p>➤ Augmentation de la surface cultivée dans les zones du projet</p>	<p>➤ Rapport d'évaluation (à mi-parcours et finale) du PAM et des autres partenaires</p> <p>➤ Rapports d'enquête (UNICEF, MSF Hollande et France) sur la situation nutritionnelle</p> <p>➤ Rapport du Ministère de la santé</p>	<p>➤ L'on constate une assistance médicale adéquate permettant de traiter les maladies communes comme la malaria, le choléra, l'ébola, etc.</p> <p>➤ L'UNICEF met en œuvre le programme de déparasitage systématique et de distribution des micronutriments aux enfants, femmes enceintes et mères allaitantes</p>	



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR RÉPUBLIQUE DU CONGO 10312.0				
Hiérarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques	
Résultats escomptés				
<p>1.1 6 000 personnes bénéficiaires vulnérables reçoivent les rations alimentaires journalières minimales dans le cadre des distributions générales (personnes déplacées revenues dans leur zone d'origine: enfants orphelins, personnes malades, enfants abandonnés)</p>	<p>➤ Nombre des bénéficiaires ayant reçu des rations lors de distributions générales par groupe d'âge, sexe et catégorie</p> <p>➤ Quantité, composition et valeur énergétique des rations distribuées</p> <p>➤ Pourcentage de femmes recevant l'alimentation aux sites de distribution</p> <p>➤ Régularité des distributions des produits alimentaires et acceptabilité de l'assortiment alimentaire</p>	<p>➤ Rapports mensuels des partenaires</p> <p>➤ Rapports d'activités des partenaires opérationnels</p> <p>➤ Rapports d'évaluation (à mi-parcours et finale)</p> <p>➤ Rapports de missions de terrain</p>	<p>➤ Disponibilité de partenaires compétents pour la distribution de l'aide alimentaire aux personnes bénéficiaires ciblées</p> <p>➤ Accès (aux bénéficiaires des zones d'implantation du projet) satisfaisant pour le PAM et les partenaires opérationnels.</p> <p>➤ Le plan du retour des personnes déplacées proposé par le gouvernement est effectif.</p>	
<p>1.2 3 350 personnes retrouvent un état nutritionnel satisfaisant dans le cadre du programme de récupération nutritionnelle (personnes présentant des signes de malnutrition: enfants de 0 à 5 ans femmes enceintes, mères allaitantes, tuberculeux, etc.)</p>	<p>➤ Nombre de bénéficiaires ventilés par sexe, catégorie et groupe d'âge</p> <p>➤ Quantité, composition et valeur énergétiques des rations distribuées</p> <p>➤ Nombre de bénéficiaires recevant des rations supplémentaires par groupe d'âge, catégorie et sexe</p>	<p>➤ Rapports d'activités des centres de récupération nutritionnelle</p> <p>➤ Rapports de distribution par les organismes partenaires</p> <p>➤ Rapports d'enquêtes réalisées par les organismes partenaires (MSF France et Hollande, Comité international de la Croix-Rouge, et autres)</p> <p>➤ Rapports d'évaluation conjointe</p>	<p>➤ Système de surveillance nutritionnelle opérationnel dans les zones du projet</p> <p>➤ Organismes partenaires compétents dans la mise en œuvre des programmes nutritionnels disponibles sur l'ensemble de la zone d'implantation du projet</p> <p>➤ Organismes partenaires ayant la capacité technique suffisante et les ressources complémentaires nécessaires pour mettre en œuvre les programmes nutritionnels</p>	



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR RÉPUBLIQUE DU CONGO 10312.0				
Hiérarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques	
<p>1.3 2 400 patients porteurs du virus VIH/ SIDA reçoivent des rations familiales dans le cadre du projet d'assistance nutritionnelle aux personnes vivant avec le VIH/SIDA (12 000 bénéficiaires au total)</p>	<p>➤ Nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA bénéficiaires du projet par groupe d'âge et sexe</p> <p>➤ Quantité, composition et valeur énergétique des rations distribuées et acceptabilité de l'assortiment alimentaire</p>	<p>➤ Rapports d'activité des partenaires opérationnels et du PAM</p> <p>➤ Rapport d'évaluation à mi-parcours</p> <p>➤ Rapports d'enquête</p> <p>➤ Rapports de formation</p>	<p>➤ Organismes partenaires compétents pour mettre en application les programmes nutritionnels VIH/SIDA dans les zones du projet</p> <p>➤ Les personnes vivant avec le VIH fréquentent les centres spécialisés de prise en charge</p> <p>➤ Approvisionnement continu de services médicaux de soutien aux malades du VIH/SIDA assuré par les organismes partenaires</p>	
<p>1.4 5 600 agriculteurs sont bénéficiaires des rations familiales de protection des semences (28 000 bénéficiaires au total)</p>	<p>➤ Nombre d'agriculteurs bénéficiaires des rations de protection de semences par âge et sexe</p> <p>➤ Quantité, types et valeur énergétique des denrées distribuées</p> <p>➤ Pourcentage de femmes recevant des vivres (de protection des semences)</p>	<p>➤ Rapports d'évaluation conjointe</p> <p>➤ Rapports d'activité des partenaires et du PAM</p> <p>➤ Rapports annuels du Ministère de l'agriculture</p>	<p>➤ Les articles non alimentaires sont fournis et distribués par les organismes partenaires (semences, outils aratoires, engrais, etc.)</p> <p>➤ Les partenaires assurent le suivi des distributions d'articles non alimentaires</p> <p>➤ Organismes partenaires compétents pour mettre en application les programmes d'aide alimentaire aux bénéficiaires ciblés</p>	



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR RÉPUBLIQUE DU CONGO 10312.0			
Hierarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques
Objectif 2:			
<p>Contribuer à la création d'avoirs physiques et à l'acquisition de compétences permettant la réinsertion socio-économique dans les zones affectées par les conflits et au sein des groupes vulnérables dans le reste du pays.</p>	<p>➤ Nombre de personnes impliquées dans les activités socio-économiques</p> <p>➤ Pourcentage d'augmentation du revenu des personnes et des groupes visés</p> <p>➤ Variété des activités socio-économiques réactivées dans les communautés ciblées, en dehors des actifs créés et des qualifications acquises</p> <p>➤ La proportion des actifs créés et contrôlés par les femmes et leur en profitant</p> <p>➤ Augmentation du nombre d'hectares de terre cultivée et de la production vivrière dans les zones du projet</p>	<p>➤ Rapports annuels des partenaires et du PAM</p> <p>➤ Rapports des missions</p> <p>➤ Rapports d'évaluation (à mi-parcours et annuelle) du PAM et des organismes partenaires</p> <p>➤ Rapports des secteurs agricoles et du Ministère de l'agriculture</p>	<p>➤ La paix est assurée dans les zones du projet pour permettre la reprise de l'activité économique</p> <p>➤ Disponibilité du capital et des marchés permettant à des participants qualifiés de se lancer dans des activités d'entreprenariat</p> <p>➤ Acquisition des capitaux par les communautés et utilisation des capitaux et des qualifications acquises comme prévu.</p>
Résultats escomptés			
<p>2.1 18 100 personnes participent à la création/réhabilitation de capitaux socio-économiques (90 500 bénéficiaires au total)</p>	<p>➤ Le nombre et le type de capitaux créés/remis</p> <p>➤ Le temps moyen pris pour créer/remettre des capitaux par type de capitaux</p> <p>➤ Quantité et valeur économique de l'assortiment alimentaire distribué par rapport aux quantités et prix du marché</p> <p>➤ Nombre de participants aux activités de création de capitaux par sexe et groupe d'âge</p>	<p>➤ Rapports sur l'état d'avancement du PAM et de ses partenaires</p> <p>➤ Rapports de missions conjointes de terrain</p>	<p>➤ La différence entre les coûts de travail sur le marché et la valeur de la nourriture du projet reste proportionnée pour attirer seulement le plus vulnérable aux activités dites de vivres contre travail.</p> <p>➤ Les articles non alimentaires sont fournis par les autres partenaires</p> <p>➤ Les communautés soutiennent des activités VCT</p> <p>➤ Rapports de missions conjointes de terrain</p>



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR RÉPUBLIQUE DU CONGO 10312.0				
Hiérarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques	
2.2 3 600 personnes dont 70 pour cent de femmes, participent aux activités VPF (18 000 bénéficiaires au total)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires ayant reçu la formation par groupe d'âge et sexe ➤ Nombre et types de formation reçues ➤ Quantités et types de denrées distribuées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports de formation ➤ Rapports sur l'état d'avancement du PAM et de ses partenaires ➤ Rapports de missions conjointes de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité des partenaires pour mettre en application des activités VCT ➤ Les communautés évaluent, possèdent et soutiennent les activités VPF ➤ Les articles non alimentaires sont fournis par les autres organismes partenaires ➤ Disponibilité des organismes partenaires pour mettre en application des activités techniques de formation 	
2.3 20 000 enfants inscrits aux écoles pré-primaires et primaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'enfants bénéficiaires des rations de cantines scolaires par âge et sexe (primaire et préscolaire) ➤ Taux de fréquentation par rapport au taux de référence par classe et par sexe ➤ Taux d'abandon par rapport au taux de référence par classe et par sexe ➤ Quantités, types et valeur énergétique des denrées distribuées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports des missions conjointes PAM/ministère ➤ Rapports mensuels, trimestriels et annuels des partenaires ➤ Rapports mensuels, trimestriels et annuels des enseignants ➤ Rapports d'évaluation de fin d'année scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre suffisant de professeurs et instruction disponible dans les écoles pendant toute la durée du projet ➤ Adhésion effective des parents et des communautés au projet ➤ Les parents et les communautés soutiennent le projet ➤ Les capacités opérationnelles des équipes de gestion sont suffisantes 	



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR RÉPUBLIQUE DU CONGO 10312.0				
Hiérarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques	
<p>2.4 Les femmes contrôlent la mise en oeuvre et la gestion du projet ainsi que ses ressources et ses réalisations (l'IPSR porte à 95 le nombre de comité de femmes et veille à ce que les femmes représentent 62 pour cent des bénéficiaires de l'aide alimentaire, 60 pour cent des participants aux activités VCT et 70 pour cent des bénéficiaires des activités VPF)</p>	<p>➤ Nombre de comités féminins opérationnels dans l'ensemble du pays</p> <p>➤ Pourcentage de destinataires qui sont des femmes</p> <p>➤ Pourcentage de participants à des activités VCT qui sont des femmes</p> <p>➤ Pourcentage d'étudiants participant à des projets VPF qui sont des femmes</p>	<p>➤ Rapport d'activité du PAM et des partenaires opérationnels</p> <p>➤ Rapports d'évaluation de fin d'année</p>	<p>➤ Les capacités des comités féminins sont renforcées sur le ciblage et la distribution des vivres du PAM</p> <p>➤ Les femmes s'organisent en groupements et/ou associations</p> <p>➤ Les valeurs culturelles de la communauté locale permettent la libre participation des femmes aux activités du projet</p>	



ANNEXE IV

TABLEAU 1: VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR LOCALITÉ														
	Brazzaville		Kinkala		Nkayi		Pointe-Noire		Gamboma		Djambala		Total	%
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
SECOURS PROLONGÉ														
Groupes vulnérables	760	1 240	1 368	2 232	0	0	152	248	0	0	0	0	6 000	3
Récupération nutritionnelle	133	217	950	1 550	190	310	0	0	0	0	0	0	3 350	2
Personnes vivant avec le VIH	1 900	3 100	0	0	760	1 240	1 900	3 100	0	0	0	0	12 000	7
Protection des semences	3 040	4 960	5 700	9 300	1 900	3 100	0	0	0	0	0	0	28 000	16
Total partiel	5 833	9 517	8 018	13 082	2 850	4 650	2 052	3 348	0	0	0	0	49 350	28
REDRESSEMENT														
VCT	11 400	18 600	19 000	31 000	3 990	6 510	0	0	0	0	0	0	90 500	51
VPF	1 400	3 500	2 800	7 000	1 200	2 100	0	0	0	0	0	0	18 000	10
Alimentation scolaire	2 660	4 340	2 280	3 720	0	0	0	0	1 330	2 170	1 330	2 170	20 000	11
Total partiel	15 460	26 440	24 080	41 720	5 190	8 610	0	0	1 330	2 170	1 330	2 170	128 500	72
TOTAL GÉNÉRAL	21 293	35 957	32 098	54 802	8 040	13 260	2 052	3 348	1 330	2 170	1 330	2 170	177 850	100



**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES—COMPOSITION ET
TAILLE, PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ**

Ration journalière par bénéficiaire* (en grammes)									
Activité	Nombre de rations	Jours de distribution par année	Riz	Huile	Petits pois	Sucre	Sel	Mélange maïs-soja	
SECOURS PROLONGÉ									
Groupes vulnérables	1	360	350	30	120	0	5	0	0
Récupération nutritionnelle	1	60	0	60	0	60	0	200	
Personnes vivant avec le VIH	5	360	1 750	150	600	50	25	150	
Protection des semences	5	90	1 750	150	1 000	0	25	0	
REDRESSEMENT									
VCT	5	150	1 750	150	1 000	0	25	0	
VPF	5	90	1 750	150	1 000	0	25	0	
Alimentation scolaire	1	180	150	15	20	0	5	0	

* On entend par *bénéficiaire* une personne qui reçoit effectivement les vivres distribués par le PAM dans des points de distribution, soit pour consommation sur place, soit sous forme de ration à emporter à la maison pour un ou plusieurs autres bénéficiaires.

Apport nutritionnel journalier pour les groupes vulnérables:
1 927,5 kilocalories
50,9 grammes de protéines
33,43 grammes de matières grasses

Apport nutritionnel journalier pour les bénéficiaires des programmes d'alimentation scolaire:
739,75 kilocalories
14,9 grammes de protéines
16,03 grammes de matières grasses



TABLEAU 3: BÉNÉFICIAIRES ET BESOINS ALIMENTAIRES ANNUELS

Première année	Bénéficiaires de rations				Besoins (en tonnes)							Total
	Hommes 38 %	Femmes 62 %	Total	Riz	Huile	Petits pois	Sucre	Sel	Mélangé maïs-soja			
										Total		
SECOURS PROLONGÉ												
Groupes vulnérables	2 280	3 720	6 000	378	32	130	0	5	0	0	545	
Récupération nutritionnelle	1 273	2 077	3 350	0	12	0	12	0	40	64	64	
Personnes vivant avec le VIH	4 560	7 440	12 000	756	65	259	22	11	65	1 177	1 177	
Protection des semences	1 900	3 100	5 000	158	14	90	0	2	0	263	263	
Total partiel	10 013	16 337	26 350	1 292	123	479	34	18	105	2 050	2 050	
REDRESSEMENT												
VCT	8 645	14 105	22 750	1 194	102	683	0	17	0	1 996	1 996	
VPF	1 350	3 150	4 500	142	12	81	0	2	0	237	237	
Alimentation scolaire	7 600	12 400	20 000	180	18	24	0	6	0	228	228	
Total partiel	17 595	29 655	47 250	1 516	133	788	0	25	0	2 461	2 461	
Total, première année	27 608	45 992	73 600	2 808	255	1 266	34	44	105	4 511	4 511	



TABLEAU 3: BÉNÉFICIAIRES ET BESOINS ALIMENTAIRES ANNUELS											
Deuxième année	Bénéficiaires de rations			Besoins (en tonnes)							Total
	Hommes 37 %	Femmes 63 %	Total	Riz	Huile	Petits pois	Sucre	Sel	Mélange maïs-soja		
SECOURS PROLONGÉ											
Groupes vulnérables	1 330	2 170	3 500	441	38	151	0	6	0	0	636
Personnes vivant avec le VIH	4 560	7 440	12 000	1 512	130	518	43	22	130		2 354
Protection des semences	6 840	11 160	18 000	567	49	324	0	8	0		948
Total partiel	12 730	20 770	33 500	2 520	216	994	43	36	130		3 938
REDRESSEMENT											
VCT	17 100	27 900	45 000	2 363	203	1 350	0	34	0		3 949
VPF	2 550	5 950	8 500	268	23	153	0	4	0		448
Alimentation scolaire	7 600	12 400	20 000	540	54	72	0	18	0		684
Total partiel	27 250	46 250	73 500	3 170	279	1 575	0	56	0		5 080
Total, deuxième année	15 276	24 924	40 200	5 690	495	2 569	43	92	130		9 019



TABLEAU 3: BÉNÉFICIAIRES ET BESOINS ALIMENTAIRES ANNUELS

Troisième année	Bénéficiaires de rations			Besoins (en tonnes)							Total
	Hommes 38 %	Femmes 62 %	Total	Riz	Huile	Petits pois	Sucre	Sel	Mélange maïs-soja		
SECOURS PROLONGÉ											
Groupes vulnérables	950	1 550	2 500	315	27	108	0	5	0	455	
Personnes vivant avec le VIH	4 560	7 440	12 000	756	65	259	22	11	65	1 177	
Protection des semences	1 900	3 100	5 000	158	14	90	0	2	0	263	
Total partiel	7 410	12 090	19 500	1 229	105	457	22	18	65	1 895	
REDRESSEMENT											
VCT	8 645	14 105	22 750	1 194	102	683	0	17	0	1 996	
VPF	1 500	3 500	5 000	158	14	90	0	2	0	263	
Alimentation scolaire	7 600	12 400	20 000	360	36	48	0	12	0	456	
Total partiel	17 745	30 005	47 750	1 712	152	821	0	31	0	2 716	
Total, troisième année	25 155	42 095	67 250	2 941	257	1 278	22	49	65	4 611	



TABLEAU 4: BESOINS GLOBAUX

	Nombre total de bénéficiaires			Besoins (en tonnes)							Total
	Hommes 38 %	Femmes 62 %	Total	Riz	Huile	Petits pois	Sucre	Sel	Mélange maïs-soja		
	SECOURS PROLONGÉ										
Groupes vulnérables	2 280	3 720	6 000	1 134	97	389	0	16	0	1 636	
Récupération nutritionnelle	1 273	2 077	3 350	0	12	0	12	0	40	64	
Personnes vivant avec le VIH	4 560	7 440	12 000	3 024	259	1 037	86	43	259	4 709	
Protection des semences	10 640	17 360	28 000	882	76	504	0	13	0	1 474	
Total partiel	18 753	30 597	49 350	5 040	444	1 930	98	72	299	7 884	
REDRESSEMENT											
VCT	34 390	56 110	90 500	4 751	407	2 715	0	68	0	7 942	
VPF	5 400	12 600	18 000	567	49	324	0	8	0	948	
Alimentation scolaire	7 600	12 400	20 000	1 080	108	144	0	36	0	1 368	
Total partiel	48 850	79 650	128 500	6 398	564	3 183	0	112	0	10 257	
TOTAL GÉNÉRAL	67 583	110 267	177 850	11 438	1 008	5 113	98	184	299	18 141	



ANNEXE V

IPSR RÉPUBLIQUE DU CONGO 10312.0



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

DSRP	Document stratégique de lutte contre la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MSF	Médecins sans frontières
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail
VPF	Vivres pour la formation

